

Les Journées Régionales de la Création & Reprise d'Entreprise

15 - 16 octobre 2009 - Parc Expo RENNES Aéroport - Bruz



**Sécurisez le lancement de votre
activité : démarrez en coopérative
d'activités, portage salarial,
incubateur**

Animé par : Nelly Lechaplain, Elan créateur
Anne-Marie Durand, Cadres en mission
Marie-Christine Lancien, Rennes Atalante



Comment sécuriser le lancement de son activité

Portage salarial
Cadres en mission

Mise en réseau
Formation
Accompagnement

Coopérative d'Activités
& d'Emploi
Elan créateur

Incubateur d'entreprises
Emergys



Les Coopératives d'Activités et d'Emploi



Une Coopérative d'Activités et d'Emploi : pour sécuriser sa création

Se concentrer sur son métier
en se déchargeant des
aspects administratifs et
comptables

Tester un projet innovant,
un nouveau marché et
sécuriser sa création
d'entreprise

Entreprendre tout en
gardant un statut
salarié

Entrepreneur salarié
dans une Coopérative
d'Activités et d'Emploi

Développer son réseau
et augmenter son
chiffre d'affaires

Être guidé dans le
développement de son
activité

Rompere l'isolement et
échanger avec d'autres
entrepreneurs



Une Coopérative d'Activités et d'Emploi : Qu'est-ce que c'est ?

- Un outil d'accompagnement à la création d'activité
- Elle permet le test sur le terrain de son projet afin de créer son emploi et/ou son entreprise
- Elle offre un hébergement juridique, fiscal et comptable de l'activité
- Elle accompagne dans l'apprentissage du métier d'entrepreneur



Une Coopérative d'Activités et d'Emploi : Pour qui ?

- Personnes portant le projet de créer leur propre emploi
 - création d'entreprise
 - ou associé de la coopérative
- Ne nécessitant pas d'investissement important
- Ni l'embauche de salariés



Une Coopérative d'Activités et d'Emploi : Pour qui ?

Tous secteurs d'activités

- Services aux entreprises (conseil, formation, communication, informatique...)
- Production et artisanat (métiers de bouche, artisans d'art, artistes...)
- Services aux particuliers (assistance, bien-être et esthétique, animation...)
- Commerce et vente (commerce ambulant, agents commerciaux...)

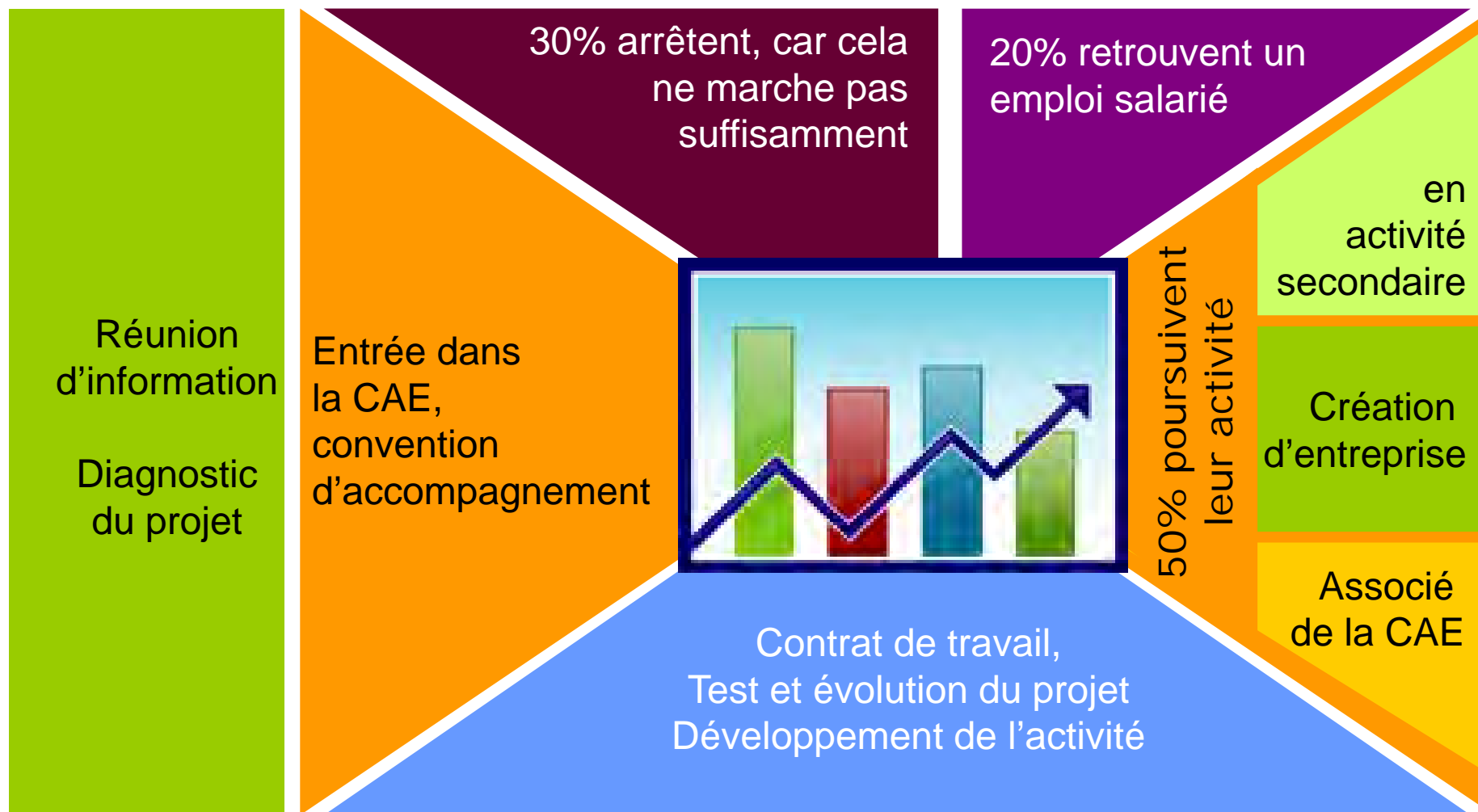
Mais aussi

- Services à la personne (agrément simple)
- Artisans du bâtiment





Une Coopérative d'Activités et d'Emploi : et après ?





Une Coopérative d'Activités et d'Emploi : Un réseau



Un réseau de plus de 70 CAE (120 sites)
sur toute la France

Plus de 1000 entrepreneurs en Bretagne





Une Coopérative d'Activités et d'Emploi : en résumé ?

Les CAE c'est :

- Plus de chance de réussir la création de son activité
- Développer son activité en étant accompagné, grâce au soutien financier et technique des collectivités (Conseils régionaux et généraux, collectivités locales, Etat, ANPE...)
- La possibilité de devenir associé de la coopérative pour mutualiser ses services et travailler en réseau et coopération

Venez nous rencontrer sur le pôle création solidaire



Le Portage salarial



Être accompagné par une société de portage salarial...

Le portage salarial permet à un porteur de projet, à un cadre en repositionnement, à un futur consultant et formateur de créer et de **développer une activité salariée de conseil et/ou de formation.**

Qui accueillons nous ?

- des cadres et ingénieurs confirmés en repositionnement,
- des cadres et ingénieurs confirmés salariés,
- des cadres du secteur privé et public
- des consultants et formateurs indépendants qui souhaitent changer de statut,
- des experts,
- des managers,
- des entrepreneurs

Pour quels types de mission ?

- mission de conseil et de formation
- mission en temps partagé
- mission de management de transition
- apport de savoir-faire spécifique
- renfort ponctuel de compétences
- mission d'expertise



Le portage salarial



1. Vous êtes accompagné(e) par Cadres en mission dans la création de votre activité de conseil

Vous recherchez des clients, vous négociez les missions et vous les réalisez tout en profitant des **formations** et du **réseau des consultants Cadres en mission**.

Vous intervenez sous le nom que vous aurez choisi.

VOUS

2. Vous avez un client, nous organisons la relation commerciale

Nous établissons un contrat de prestation et le signons avec votre client. Notre assurance responsabilité professionnelle vous couvre en cas de difficulté. Nous facturons votre client et assurons le suivi. Vous démarrez la mission. Votre client reste votre propriété.



VOTRE CLIENT

3. Vous démarrez votre activité, vous êtes notre salarié(e)

Nous effectuons la déclaration d'embauche. Nous signons un contrat de travail. Nous remplissons toutes les obligations sociales et fiscales. Vous avez un statut cadre, retraite Malakoff Mederic, mutuelle, PEE etc Vous pouvez bénéficier d'une avance sur salaire dans certains cas.



Le parcours du consultant

Vous nous contactez par
mail, téléphone, forum,
salon...

**Nous vous invitons à
participer à une
Réunion d'information**

**Nous vous recevons lors d'un
Entretien d'accompagnement**

**Vous décidez d'adhérer,
vous nous envoyez la
Convention d'adhésion**

Nous vous invitons à participer

Séminaire d'intégration "Découverte"
Formations "Initiation au métier de consultant",
Groupes de travail, ateliers
Événements : tables rondes, conférences, petits déjeuners
Réunions dîners du Réseau des consultants

**Vous avez une mission,
vous nous envoyez le**

**Contrat de prestation ou
Convention de formation**

**Nous élaborons le
Contrat de travail**



Des services pour développer l'activité

FORMATION

ACCOMPAGNEMENT

MISE EN RESEAU

Cadres en mission crée les conditions favorables au développement des compétences des consultants :

- un service d'**accompagnement** pour garantir la réussite du projet
 - un conseil dans la structuration de son offre,
 - l'aide à l'élaboration de la démarche marketing,
 - une assistance dans la rédaction des propositions de conseil,
 - un conseil dans la facturation des missions

- des **formations** au métier de consultant afin d'acquérir la « posture » de conseil, de formateur ou de manager
 - une proposition de parcours de formation « Initiation au métier de consultant », et « Initiation au métier de consultant-formateur »
 - des formations de perfectionnement,



...des services pour développer l'activité (suite)

- des actions permanentes de **mise en réseau** pour développer l'activité
 - une identification et une mise à disposition des **appels d'offres publics** et des appels à candidature,
 - une aide à la réponse par la constitution de groupes d'experts et la prise en charge du dossier administratif,
 - une **veille** sur les marchés, sur l'évolution du métier, sur les nouvelles opportunités
 - la participation à des **groupes de travail**, à des **ateliers**, à des **stands sur des salons**
 - la possibilité de transmettre ses savoirs en interne en animant des **conférences**, des **tables rondes**
 - un **maillage interrégional** permettant d'agir sur un territoire, sur une thématique ou dans une filière en rassemblant des compétences pluridisciplinaires
 - la possibilité d'intégrer un **Département** lorsque l'on est devenu consultant senior...
- une **ingénierie salariale** pour une optimisation du chiffre d'affaires :
 - conseil quant à la gestion du compte consultant



Notre engagement

- l'adhésion et l'accompagnement sont gratuits
- les formations sont gratuites (chèque de caution lorsque le consultant n'a pas encore facturé)
- la mise en réseau est gratuite
- le service appels d'offres est gratuit
- le consultant ne paye rien tant qu'il ne facture pas
- les frais de gestion sont calculés sur la base du cumul du CA facturé : de 10 à 5 %



Nos valeurs

- Depuis 10 ans, nous nous engageons à vos côtés :
 - Pour soutenir votre projet
 - Pour vous rendre autonome
 - Pour vous « professionnaliser » dans ce nouveau métier de consultant formateur
 - Pour vous former aux mutations économiques

- Nos accompagnateurs sont tous d'anciens consultants

- Nous adhérons à la charte du SNEPS

- Nos consultants respectent le code de déontologie de la profession de conseil



L'incubateur Emergys



Incubateur Emergys : pour qui ?

- Enseignants-chercheurs, chercheurs des établissements publics de formation supérieure et de recherche,
- Étudiants, élèves-ingénieurs, doctorants, post-doctorants,
- ingénieurs anciens élèves des établissements membres.

En lien direct avec un laboratoire de **recherche publique** ou **privée**, ou s'associant avec un établissement d'enseignement ou laboratoire en vue d'un **travail collaboratif de recherche**

EMERGYS



Incubateur Emergys : objectifs



Pourquoi ?

Favoriser les projets de création d'entreprises par la valorisation des résultats de la recherche académique.

Comment ?

Accompagnement personnalisé

Structuration de votre projet : validation technique, analyse marché, montage juridique et financier, recherche de partenaires...



Incubateur Emergys : c'est quoi?



7 technopoles de Bretagne, **22** établissements de recherche et d'enseignement supérieur et organismes publics.



Incubateur Emergys : c'est quoi ?

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche :

- ▶ les **4 universités de Bretagne** : UR1 et ses composantes associées (Enssat), UR2, UBO et UBS
- ▶ les **écoles d'ingénieurs** : Agrocampus de Rennes (Insfa, Ensar), Ensieta, ENS Cachan, ENST Bretagne, Supélec, Ecole Louis de Broglie, ENSCR, Isen
- ▶ les **organismes de recherche publique** : CNRS, Irisa, Inra, IRD

Interface : services de valorisation de la recherche, SAïC (Services d'activités industrielles et commerciales)



Le rôle des établissements

Un rôle essentiel de détection des innovations pouvant faire l'objet de création d'entreprises :

- ▶ un rôle amont par des **actions de sensibilisation** à la création d'entreprises,
- ▶ **protection** des résultats de la recherche et **conseils en propriété industrielle**,
- ▶ **étude de faisabilité** technique (validations scientifiques, expertises, concurrence technologique),
- ▶ **hébergement**, appui logistique, intégration de stagiaires,
- ▶ **recherche de partenaires** industriels, clients bêta-testeurs, assistance à la négociation commerciale.



L'incubateur en chiffres

Objectif initial

85 projets sur 10 ans

Après 10 années
d'existence

100 projets ont été retenus par le comité
d'évaluation et d'accompagnement

- ▶ 73 entreprises créées
- ▶ dont 59 toujours en activité

470 emplois
créés

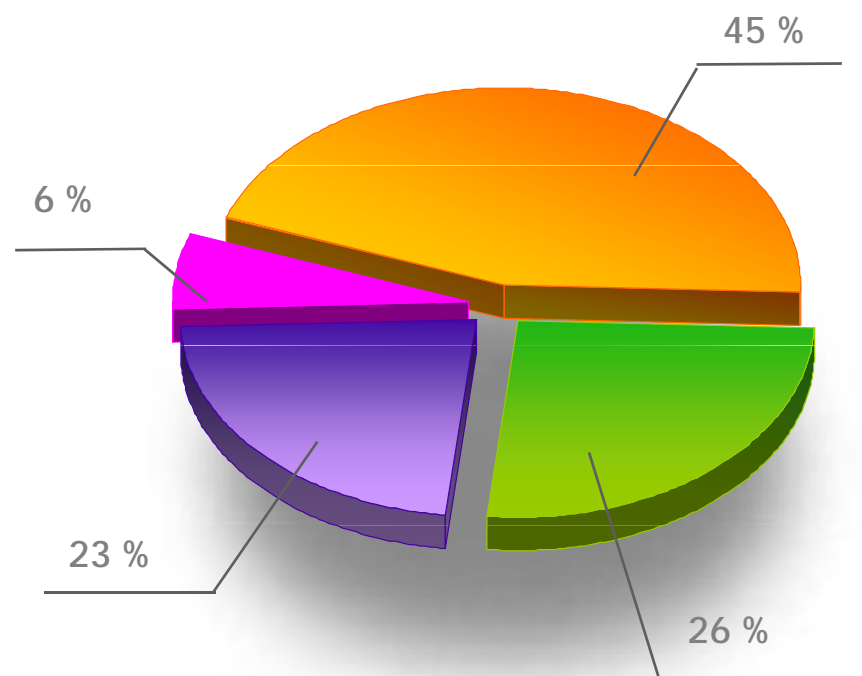
EMERGYS

Septembre 2009



L'incubateur en chiffres

Répartition par secteur d'activité

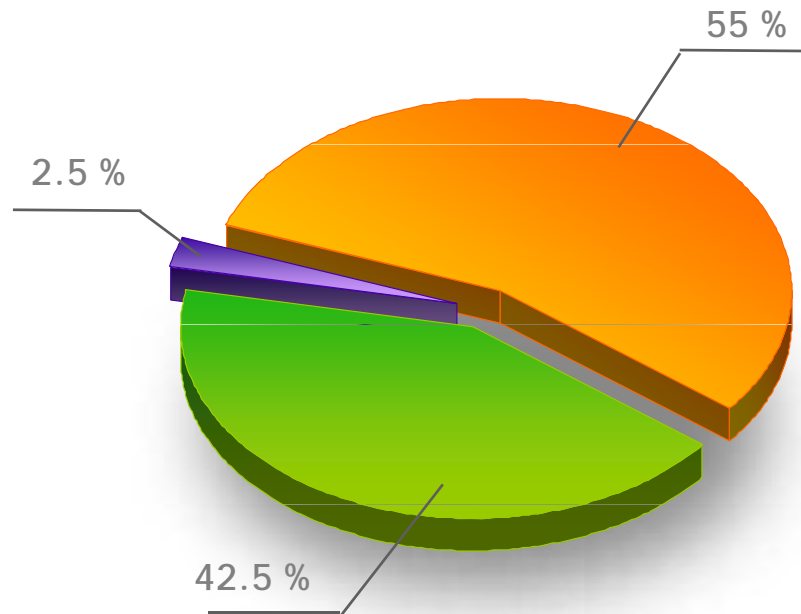





- Technologies de l'information et de la communication
- Sciences de la vie
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences humaines et sociales / Services



L'incubateur en chiffres

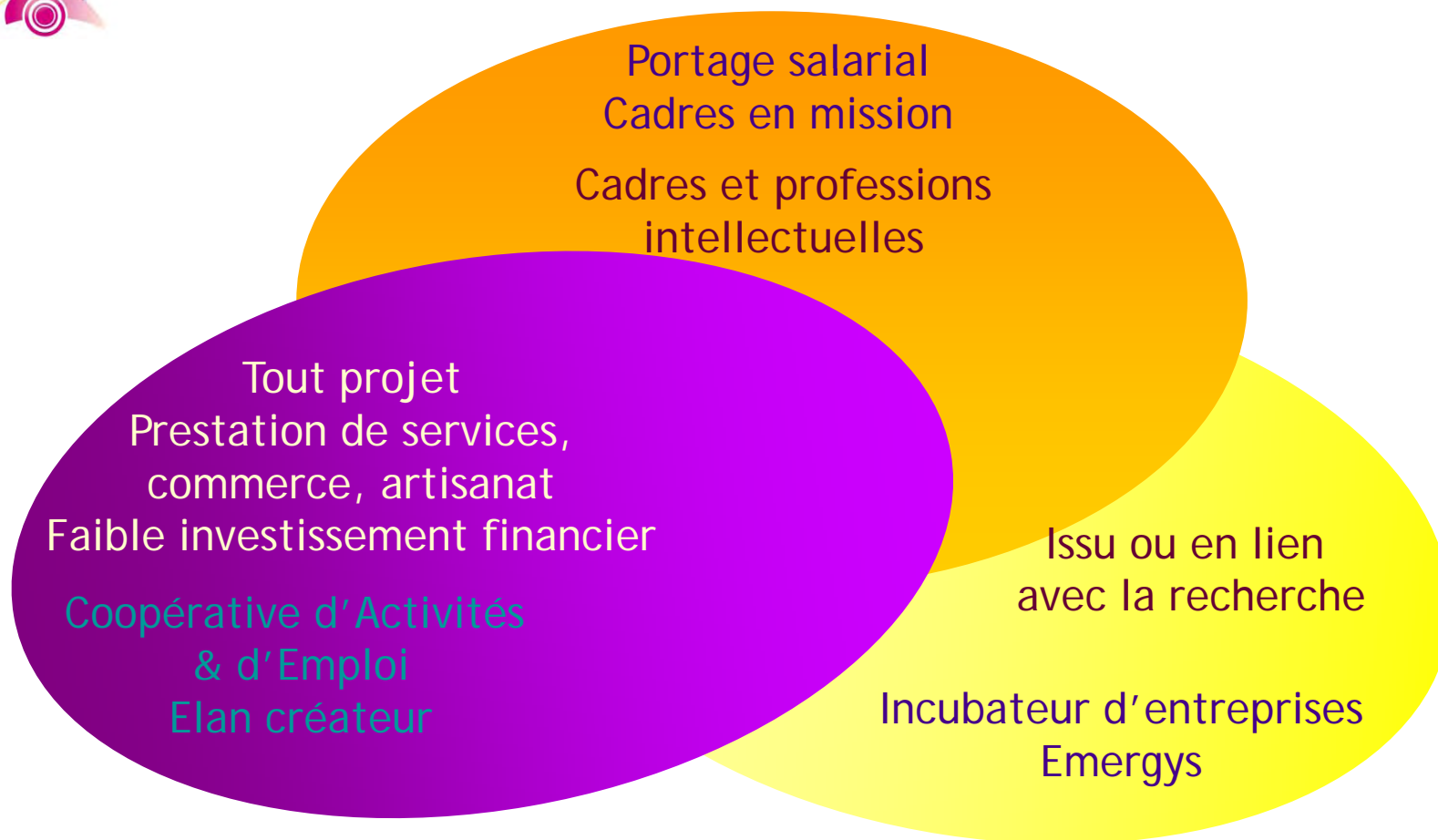
Répartition par origine du projet



-  Recherche publique (collaboration avec un laboratoire)
-  Issus de la recherche (personnels de recherche valorisant leurs travaux ou des personnes formées par la recherche : doctorants, post-doc)
-  Recherche privée



Comment entreprendre autrement





Comment entreprendre autrement

Portage salarial
Cadres en mission

Mise en réseau
Formation
Accompagnement

Coopérative d'activités
& d'emploi
Elan créateur

Incubateur d'entreprises
Emergys